

Prangins, le 15 février 1978

AU CONSEIL COMMUNAL
de P R A N G I N S

Rapport de la Commission sur le préavis no 3/78, concernant la demande de crédit de Fr. 25'500.-- pour la transformation du Stand de Tir 300 m., Duillier-Prangins, "En Monod", commune de Duillier.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La commission - composée de Messieurs Pierre Bonard, Frédéric Graf et Jean Eggler, rapporteur - s'est réunie le samedi 11 février 1978 afin de se rendre au stand de tir de Duillier dont l'état actuel des installations nécessite certaines transformations.

Sur demande, Monsieur Louis Josserson, président du comité de construction de la société de tir Duillier-Prangins s'est aimablement mis à la disposition de la commission. Il a répondu, à la satisfaction de chacun, aux questions qui lui ont été posées.

Sur place, il a été constaté que:

- le bâtiment a un urgent besoin de remise en état.
- les installations ne sont plus conformes aux prescriptions de sécurité exigées par le Département militaire fédéral..
- les installations nécessaires aux places de tir à 300 m., sont à la charge des communes (art. 3 de l'ordonnance du Département militaire fédéral sur les places de tir hors service.)

Le projet des transformations tient compte des derniers règlements en matière de sécurité tels que:

- l'emplacement réglementaire pour le graissage et le dégraissage des armes.
- les stalles de tir séparées de la buvette par un galandage.
- le risque d'effraction limité par l'absence de fenêtre aux façades est et nord.

Le prix de ces transformations projetées et nécessaires est relativement bas grâce au travail bénévole de certains membres de la société.

D'autre part, afin de présenter un rapport complet, la commission s'est renseignée sur l'éventuelle construction du stand de tir régional projeté à Nyon:

- sa construction ne se fera pas avant plusieurs années.
- le prix d'une cible se montera à environ Fr. 30'000.--

./.

A cela, il faut ajouter les frais d'entretien du nouveau stand ainsi que les frais de transport des tireurs.

Après lecture de ce qui précède, chacun pourra constater que la dépense prévue de Fr. 25'500.-- est relativement faible.

En conclusion, la commission unanime propose au conseil communal d'accorder le crédit de Fr. 25'500.-- pour la participation de la Commune de Prangins à la transformation du stand de tir 300 m., Duillier - Prangins, "En Monod", commune de Duillier.

La commission:

Bonard Pierre

Graf Frédéric

Egglar Jean

Handwritten signatures and notes next to the commission members' names. The signature for Pierre Bonard is at the top, followed by a signature for Frédéric Graf, and a signature for Jean Egglar at the bottom. There are also some faint handwritten notes and a horizontal line above the signatures.